

FORMATION POST-PERMIS MOTO **GRATUITE**

La Préfecture, Coordination Sécurité Routière de la Direction Départementale des Territoires du Maine-et-Loire, organise des journées de perfectionnement à la conduite moto à destination des motards qui viennent d'obtenir leur permis de conduire " moto " (**permis A1 A2 et A exclusivement**) mais aussi à ceux qui pratiquent régulièrement ou qui se remettent en selle après une longue période sans pratique.

Ces formations sont réalisées conjointement avec les associations FFMC49*, CASIM 49**, et encadrées par la moto école CERVEIRA ou le CFCSR KANGOUROUTE/RooLKooLESûR***

L'objectif de ces journées est de développer la capacité des participants à effectuer des freinages d'urgence, des trajectoires et à éviter la collision, en faisant un rappel des automatismes fondamentaux et des notions essentielles de sécurité.

Durant la formation, chacun **utilise sa propre moto et son équipement** (casque, blouson, gants, bottes...) qui devront être conformes à la réglementation et qui seront vérifiés à l'arrivée.

Les participants sont placés sous la responsabilité et l'encadrement de la coordination Sécurité Routière.

Ils sont tenus de suivre toutes consignes qui leur sont données. En cas de manquement mettant en cause la sécurité ou l'organisation du groupe dont il fait partie, le stagiaire pourra être exclu de la formation.

Calendrier des formations (sous réserve qu'il y ait au moins 12 inscrits par formation) :

4 sessions : Dim 28 avril, Dim 23 juin, Sam 28 septembre et Sam 26 octobre

Déroulement de la formation : De 9h00 à 18h00.

- Un moment d'échanges avec les stagiaires (expériences),
- La mise en perspective du partage de la route, respect de soi et des autres,
- Des exercices de maniabilité avec rappel des fondamentaux (position, regard),
- Des exercices de maîtrise du freinage,
- Apports théoriques et mise en pratique des trajectoires en courbe (sortie routes sinueuses).

Parallèlement aux exercices pratiques :

- Atelier angle mort,
- Atelier équipement du motard et informations sur la réglementation (Démonstration Airbag),
- Notions de secourisme

Inscriptions

La participation à cette formation est **gratuite** pour tous les participants. Le repas est pris sur place et à la charge par la Coordination Sécurité Routière

Les inscriptions se font par téléphone ou par mail, **dès maintenant** :

- **Jean-marie ASSELIN – ddt-moto49@maine-et-loire.gouv.fr**
Tél : 06 73 38 15 63

* Fédération Française des Motards en Colère

** Chaîne d'Amitié pour la Sécurité et l'Information des Motards

*** Centre de Formation à la Conduite et à la Sécurité Routière